



FICHE TECHNIQUE ITINERANCE

TITRE DE L'EXPOSITION : AZZEDINE ALAÏA ET CHRISTIAN DIOR, DEUX MAÎTRES DE LA HAUTE COUTURE

DESCRIPTION SOMMAIRE

Azzedine Alaïa arrive à Paris en 1956 avec pour tout bagage une lettre de recommandation, qui le conduit tout droit sur le seuil de la plus grande maison de couture, la maison Dior. Parti de Tunis sur les encouragements de Habiba Menchari, figure de l'émancipation féminine en Tunisie et mère de Leila, proche amie, Azzedine Alaïa se rend directement chez Madame Levy-Despas, cliente chez Christian Dior. Elle lui trouve un stage dans les ateliers.

Entré le 25 juin 1956, Alaïa ne reste que peu de jours dans les ateliers de la rue François 1^{er}, mais il nourrira toute sa vie une admiration sans bornes pour Dior dont les robes, ne cessaient de le fasciner.

Les premières robes qu'Alaïa réalise pour quelques clientes résument à elles seules sa passion pour les toilettes si parisiennes que le maître du faste ordonnait alors. Ces robes de cocktails, qui à ses dires « semblaient tenir debout toutes seules », l'orientaient vers des mystères de coupe que sa vie durant il chercha à résoudre, devenu lui-même le plus virtuose des couturiers de son temps. Avec lui, il partage le goût pour les tailles appuyées, les épaules sculptées, les hanches galbées et les jupes en volume étalé. Un patrimoine commun de tissu et de couleur raffiné les unit également, comme l'usage immodéré pour toutes les nuances de noirs et de gris qui transforment les robes en aveux intemporels.

Alaïa fut aussi un collectionneur inspiré et déraisonnable. Tout au long de sa vie il fit l'acquisition de plus de 500 modèles de Christian Dior, les protégeant ainsi de possibles égarements ou fuites lointaines. L'exposition « Azzedine Alaïa et Christian Dior, Deux maîtres de la Haute Couture » réunit 68 modèles des deux couturiers. Des archives des années 1950 et créations de Azzedine Alaïa, toutes issues des collections qu'il a constituées avec exigence, aujourd'hui préservées au sein de sa fondation, conversent avec subtilité de propos. Des accords formels, des associations de teintes, des similitudes d'ornements ou d'inspirations, malgré les décennies qui les séparent, attestent de la réconciliation des modes et du temps que ces deux grands couturiers avaient pour naturel de conduire et de gouverner.

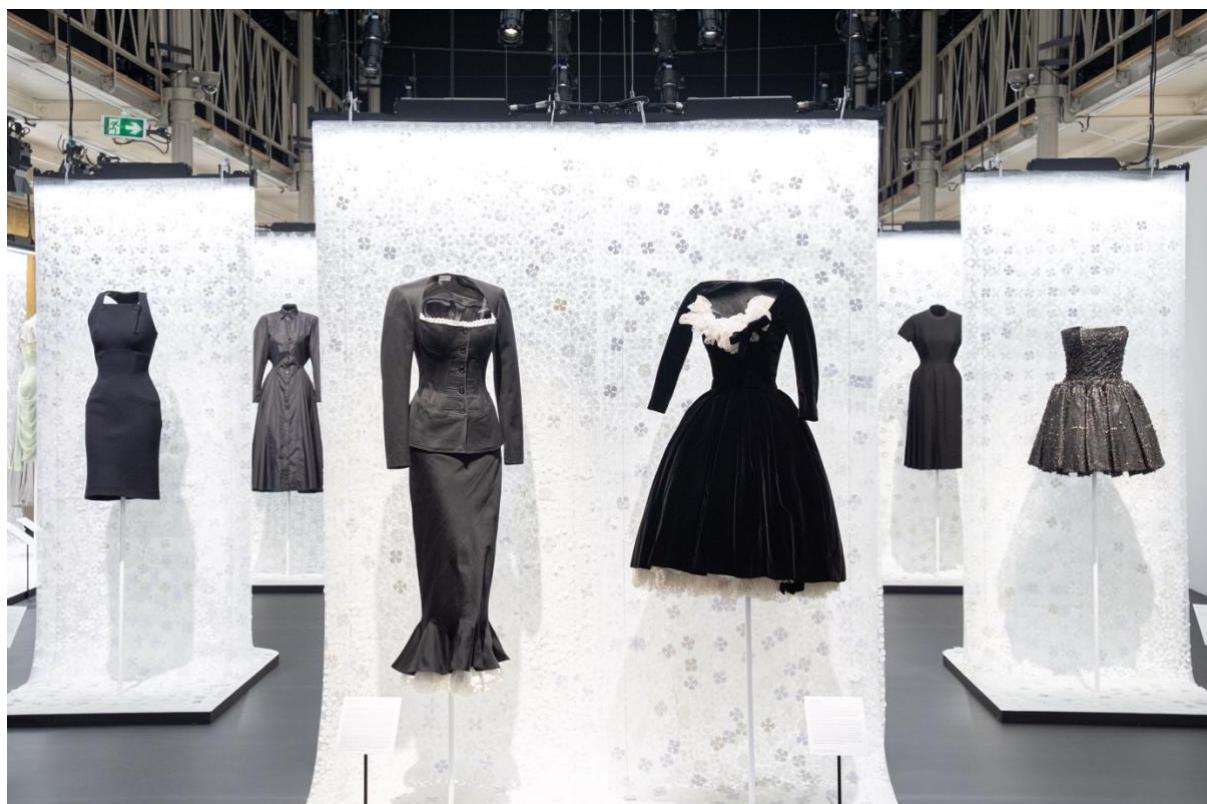
NOMBRE DE PIÈCES PRÊTEES :

68 pièces textile : 35 pièces de Azzedine Alaïa / 33 pièces de Christian Dior

Les mannequins, signature des corps que le couturier a conçu pour l'exercice des expositions, sont prêtés.

SUPERFICIE NÉCESSAIRE : 330 m²

VISUELS









TRANSPORT

Toutes les opérations de transport (caisserie, emballage, transport, stockage, déballage, remballage) sont à la charge directe et exclusive de l'Emprunteur.

Le transporteur étranger, ainsi que son correspondant français, doivent avoir été validés au préalable par la Fondation, qui demande qu'il soit fait appel à l'un des trois grands transporteurs français (André Chenue, Crown Fine Arts, LP Art).

CONVOIEMENT

Le convoiement des pièces prêtées est assuré par une ou deux personnes désignées par la Fondation. Les frais sont pris en charge directement par l'emprunteur (frais de taxi, trajet en business, 75\$ de per diem par jour).

Deux personnes de la Fondation au moins seront présentes durant l'installation des pièces prêtées puis lors de la désinstallation.

L'emprunteur met à disposition une équipe professionnelle et spécialisée dans le mannequinage (expériences expositions de mode).

ASSURANCE

L'assurance des œuvres « clou à clou » est à la charge directe et exclusive de l'emprunteur

Le choix de l'assureur et de la police d'assurance sont validés par la Fondation en amont.

PRÉSENTATION DES ŒUVRES & SCÉNOGRAPHIE

Les pièces sont présentées sur des mannequins choisis par la Fondation.

Le concept scénographique de l'exposition présentée à la Fondation peut être repris, les éléments scénographiques peuvent – quand ils ont été conservés – être loués. L'Emprunteur travaille dans ce cas avec le producteur de la Fondation.

SÉCURITÉ

L'exposition fait l'objet d'une surveillance 7 jours sur 7, 24h sur 24 par des personnels habilités (sûreté et incendie).

Le système de sécurité incendie comprend détection et alarme.

Les salles d'exposition ont un climat stable (Température 20 degrés +/– 2, Humidité relative 55 % +/– 5). L'éclairage apporte une lumière sans UV et 50 Lux maximum sur les pièces.

Un facility report détaillant les conditions de sécurité incendie et de sûreté du lieu doit être transmis à la Fondation préalablement à tout accord.

DROITS

L'Emprunteur devra obtenir directement les droits de représentation et reproduction des pièces prêtées auprès de la Fondation et des autres auteurs (photographes et ayants-droits).

COMMUNICATION

Tous les supports de communication sont soumis à la validation de la Fondation. L'Emprunteur mentionne la Fondation Azzedine Alaïa comme auteure de l'exposition, avec apposition de son logo dans les supports (Communiqué et Dossier de presse, Panneaux de l'exposition).

ASPECTS FINANCIERS

À la charge de l'Emprunteur

- Transport
- Assurance
- Scénographie
- Aménagements / éclairage / électricité
- Mannequins
- Frais de missions des convoyeurs au début et à la fin de l'exposition
- Invitation de la Présidente et du Directeur de la Fondation au vernissage

- Fees incluant :

Les prestations de commissariat de la Fondation

Les prestations de préparation de l'exposition (administration et archives)

Le synopsis de l'exposition

Les textes de l'exposition et la cession de droits sur ces textes

Une participation aux frais de restauration et de préparation des pièces de l'exposition

L'autorisation d'exploiter les plans de scénographie et d'éclairage de la structure transmis par le producteur français

La location du mobilier

Pour information, modalités de versement des Fees : 50% à la signature du contrat, puis 50% le jour de l'inauguration de l'exposition)